

Mamoudzou, le 4 mars 2019

# L'ENQUÊTE « EMPLOI 2019 » COMMENCE LUNDI : ELLE EST RÉALISÉE DU 4 MARS AU 6 JUILLET 2019.

L'enquête Emploi est la seule source statistique permettant de mesurer l'emploi, le chômage et l'inactivité selon des règles définies par le Bureau International du Travail, permettant ainsi des comparaisons entre territoires. Elle est menée à Mayotte du 4 mars au 6 juillet 2019 auprès d'environ 3 000 ménages.

Cette collecte revêt une importance particulière pour connaître la situation du marché du travail, l'année 2018 ayant été marquée par des mouvements sociaux importants.

Depuis 2013, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue chaque année une enquête sur la situation de l'emploi (activité, inactivité, chômage, mobilité professionnelle) et les conditions de travail des personnes vivant à Mayotte.

## Évaluer le taux de chômage à Mayotte

Les **objectifs principaux** de l'enquête sont :

- de **mesurer le chômage et l'emploi** selon les normes du Bureau international du travail (BIT) ;
- d'approfondir la connaissance des **caractéristiques des personnes en emploi à Mayotte**, en prenant en compte les spécificités de la population active : emplois occasionnels et ponctuels, pluriactivité, mobilité ;
- de fournir des **informations de base sur des domaines non couverts par les sources administratives** : emploi des non-salariés, emploi informel, formations des individus, etc.

## 3 200 logements enquêtés

Dans le cadre de cette enquête, **3 200 logements** dans toutes les communes du département ont été sélectionnés selon un tirage aléatoire.

**L'enquête est réalisée du 4 mars au 6 juillet 2019.** Les ménages occupant ces logements sont interrogés par **un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle**. Les enquêtés sont contactés individuellement par l'enquêteur, qui leur remettra la lettre descriptive de l'opération. S'ils demeurent dans le même logement, les enquêtés sont interrogés chaque année pendant trois ans. Dans le cadre d'une réinterrogation, la collecte est réalisée par téléphone. **Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles**, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

## Les résultats de la dernière enquête

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2018, le **taux de chômage au sens du BIT** s'établit à **35 % à Mayotte**, soit 5 points de plus qu'en 2017. La baisse du nombre de personnes en emploi, conjuguée à une croissance démographique toujours soutenue, expliquent cette hausse du chômage. Mayotte reste le département français avec le taux de chômage le plus élevé. En lien avec la baisse des contrats aidés et les mouvements sociaux du début d'année 2018, les salariés des collectivités territoriales, les employés à domicile et les non-salariés sont moins nombreux qu'un an auparavant. Cette dégradation du marché du travail pénalise surtout les femmes et les natifs de l'étranger.

« **Un taux de chômage de 35 %** », Insee Flash Mayotte n° 82, février 2019.

Contact presse:  
06 39 69 27 17 – [jamel.mekkaoui@insee.fr](mailto:jamel.mekkaoui@insee.fr)

